

LA LIGUE ARABE

Le 4 mars 2025 un sommet extraordinaire de la ligue arabe s'est tenu au Caire pour répondre au projet de "Riviera du Moyen-Orient" dans la bande de Gaza. Ce sommet s'est conclu sur un plan d'aide à hauteur de 53 mda de dollars pour reconstruire ce territoire palestinien mais ce plan ne reste qu'un projet, de plus il ne répond pas aux revendications de sanctions à l'encontre d'Israël de la part des citoyens des pays membre de la ligue arabe. Ainsi, cette actualité nous appelle à nous pencher sur le rôle de cette ligue arabe

La ligue arabe est fondée le 22 mars 1945 par le pacte de la ligue des Etats arabes comprenant 6 Etats : Transjordanie, Syrie, Irak, Egypte, Arabie Saoudite et Liban. Le Yémen rejoint la ligue peu de temps après, le 5 mai 1945. Cette ligue voit le jour à la suite du protocole d'Alexandrie qui pose les fondations de cette organisation le 22 septembre 1944. Cette ligue a pour but de rassembler les Etats arabes par la promotion d'un panarabisme dans un contexte de décolonisation et d'une volonté de défendre les intérêts de ces États nouvellement indépendants. Plusieurs phases d'intégration ont lieu jusqu'en 1993 pour compter 22 membres aujourd'hui. Tous les Etats de la péninsule arabique en sont membres mais également les Etats du Maghreb ainsi que des Etats de la corne de l'Afrique comme la Somalie ou Djibouti. Les Etats de la ligue ont en commun la langue arabe puisque c'est la langue officielle dans tous ces pays + la religion avec confession musulmane majoritaire dans tous ces pays aujourd'hui. La ligue fête cette année ses 80 ans depuis sa création, il importe ainsi de se demander : En quoi cette ligue qui tente de prôner un panarabisme est entachée par des conflits et une structure complexe qui font d'elle une organisation dite "quasi-moribonde" selon Sylvain Cypel ? Dans un premier temps nous verrons la construction d'un panarabisme à travers cette union dès sa création. Ensuite, nous étudierons la structure complexe de cette organisation par de nombreuses institutions qui rendent les objectifs flous. Finalement, nous évoquerons les conflits et tensions de la région qui entravent le fonctionnement de l'organisation.

I - Une organisation prônant un panarabisme dès sa création.

La création de la ligue des Etats arabes se fait dans le contexte de la fin de la 2GM, dès la conférence d'Alexandrie en 1944 les alliés sont aux portes de l'Allemagne ayant libérés les autres Etats européens + colonies. La ligue a différents buts au moment de sa création : consolider les relations entre les Etats arabes par une coopération mutuelle dans les domaines politique/économique/politique mais également préserver leur indépendance et leurs intérêts dans le contexte de décolonisation. Cette ligue répond aux aspirations d'un panarabisme dans la région mais cette défense d'un panarabisme signifie une définition de ce qu'est un Etat arabe. Le protocole de 1944 entend par "arabe" un fait de civilisation, une culture et une langue commune + volonté commune à la création de la Nation arabe. Cette ligue impulsée par l'Egypte entend réunir la nation arabe et elle comprend des Etats non-musulmans comme le Liban qui compte plus de chrétiens que de musulmans lors du recensement de 1932. Ce projet panarabe s'inscrit dans la construction des Etats arabes qui débute au lendemain de la 1GM. Cette ligue des Etats arabes est plus ancienne que les Nations Unies mais c'est également la plus ancienne organisation internationale.

Ce panarabisme prôné par la ligue passe notamment par une opposition sans condition à l'Etat d'Israël proclamé le 14 mai 1948. L'union des Etats arabes passe par cette désignation d'un ennemi commun : l'Etat d'Israël. En 1960, la résolution 292/12 est adoptée par le Conseil de la Ligue qui prévoit l'exclusion de tout Etat membre qui engage des négociations avec Israël que ce soit traité de paix/accord économique... La guerre israélo-arabe de 1948-49 témoigne de cette union arabe face à l'Etat d'Israël, elle débute au lendemain de la déclaration d'indépendance israélienne. Elle oppose Israël et la ligue arabe qui comprend des forces armées irrégulières comme l'armée de libération arabe (ALA). L'ALA était voulue par la ligue arabe mais elle est créée indépendamment de celle-ci par la Syrie. A la suite de la guerre de six jours en 1967, le 5ème sommet de la ligue proclame les trois "non" de la résolution de Khartoum : non à la paix avec Israël, non à la reconnaissance d'Israël et non à toute négociation avec Israël. L'opposition de la Ligue arabe au projet sioniste témoigne du soutien arabe au peuple palestinien. En 1959, la RAU met à l'ordre du jour la création d'une "entité palestinienne" qui finit par voir le jour en 1964 à la suite du sommet de la ligue de décembre 1963. L'OLP voit ainsi le jour, reconnaissant une institution qui représente le peuple palestinien. La Palestine devient un État membre de la ligue arabe en 1976, avant même sa proclamation d'indépendance en 1988 à Alger. Dès sa proclamation d'indépendance, la ligue arabe reconnaît unanimement l'Etat palestinien. Ainsi la question palestinienne s'affirme comme un point d'union des Etats arabes dans la promotion d'un panarabisme.

La Ligue s'affirme aussi par son anticolonialisme, elle promeut la défense des intérêts des Etats nouvellement indépendants. Les 6 Etats fondateurs ainsi que le Yémen sont parmi les Etats participants à la conférence de Bandoeng qui initie l'union des Etats du "tiers-monde". La ligue arabe réunit des Etats nouvellement indépendants après la 2GM,

II - Une structure complexe avec des institutions "rivales".

Le pacte de la ligue des Etats arabes prévoit la création de 3 institutions à sa naissance en 1945 : Un Conseil qui se réunit 2 fois par an et des sessions extraordinaires organisées, des commissions permanentes sur différents sujets économiques/diplomatiques et un secrétaire général élu par les 2/3 du Conseil. Depuis, l'organisation connaît une inflation d'organes créés dès 1947 avec la création d'une commission permanente politique. Cette commission réunit les ministres des Aff. étrangères des Etats membres pour synchroniser la politique extérieure. Le deuxième sommet de 1964 permet également la création de nouvelles instances notamment : Conférence des Rois et des chefs d'Etat qui devient l'organe suprême de la ligue avec une réunion annuelle. Des institutions sont créées au lieu des réformes de celles déjà existantes ce que Boutros Boutros Ghali nomme une "inflation" des institutions de la ligue.

La ligue des Etats arabes fait également l'objet d'un jeu des influences, des courants différents se dessinent entre les Etats selon le contexte géopolitique/international. Dès sa création, les Etats se divisent en 2 camps durant une période que l'on peut appeler "l'ère britannique" de la ligue arabe. Elle s'étend de 1945 à 1956, opposant les Etats pour l'indépendance de la ligue (Egypte, Arabie Saoudite et Yémen) face aux Etats hachémites pour une coopération étroite avec la puissance britannique (Irak et Jordanie). Les Etats hachémites sont dirigés par la dynastie hachémite, proche du pouvoir colonial au Moyen-Orient. Cette période d'opposition prend fin en 1956 avec l'avènement de Nasser et la crise du canal de

Suez, la dynastie hachémite chute en 1958 en Irak. L'opposition dynastique des Etats membres devient une opposition idéologique dans le contexte de la guerre froide entre les États révolutionnaires socialistes (Egypte, Syrie, Irak, Algérie et Yémen) et ceux réformistes mais traditionnels (Koweït, Jordanie, Maroc et Arabie Saoudite). Dans ce contexte, les sommets arabes se multiplient, convoqués par le Secrétaire général de la Ligue.

L'organisation se caractérise également par son inachèvement, la périodicité des sommets/la cotisation des Etats ou encore la procédure des votes sont des questions qui restent en suspens encore aujourd'hui après plus de 80 ans d'existence. La superposition des institutions crée une rivalité quant à l'appareil de commandement puisqu'aucune hiérarchie claire n'est instituée. D'autres organisations voient également le jour, elles concurrencent cette première organisation internationale. L'OCI (Organisation de la Coopération Islamique) est créée en 1969 à Rabat et englobe tous les Etats membres de la Ligue arabe ainsi que d'autres Etats ayant une population majoritairement musulmane. Le Conseil de Coopération des Etats du Golfe est créé en 1981 sous l'impulsion des Etats-Unis, il regroupe les pétromonarchies sunnites du Golfe (Koweït, Arabie Saoudite, Oman, Bahreïn, Qatar et les Emirats) dans une visée sécuritaire face à l'instabilité de l'arc chiite/guerres civiles en Irak et Syrie. Des alliances multilatérales voient ainsi le jour selon des volontés individuelles de chaque Etat qui mettent à mal la prépondérance de la Ligue Arabe au Moyen-Orient.

III - Des conflits et tensions qui entravent le fonctionnement de la Ligue.

Malgré une opposition unilatérale à l'Etat d'Israël, cette position est l'objet de tensions à partir des années 1970. En 1977, Anouar El-Sadate est le premier dirigeant arabe à se rendre en Israël dans le but de construire une paix avec l'Etat hébreux. Les accords de Camp David sont signés en 1978 et ils prévoient un traité de paix et la reconnaissance mutuelle entre les deux Etats signés en 1979 à Washington. Cette initiative égyptienne marque une fracture au sein de la Ligue arabe, opposée unilatéralement depuis sa création à l'Etat d'Israël. Ce traité de paix entraîne l'exclusion de l'Egypte de la Ligue arabe en 1979 et par conséquent le déplacement du siège à Tunis. Ce traité est suivi par le traité de paix israélo-jordanien en 1994 qui normalise les relations entre Israël et la Jordanie. Toutefois la Jordanie n'est pas exclue de la Ligue arabe malgré la résolution 292/12 de 1960 et l'Egypte est réintégrée à l'organisation en 1990. Ainsi, la Ligue arabe normalise indirectement ses relations avec Israël puisqu'elle n'applique pas les sanctions pourtant prévues à l'encontre des Etats membres qui se rapprochent de l'Etat hébreux. Un tournant est réellement opéré par la Ligue en 2002 pendant le sommet de Beyrouth qui propose un plan de paix global à Israël, à l'initiative de l'Arabie Saoudite, en échange du retrait des territoires occupés depuis 1967.

Redirection du Liban vers les Nations Unies et des initiatives de paix sous l'égide des USA avec Camp David/Accords d'Oslo qui montre une incapacité de la Ligue arabe à s'affirmer comme acteur de résolution du conflit. On note également une instrumentalisation de la cause palestinienne puisque la reconnaissance de la Palestine se fait dans le contexte d'occupation de la Cisjordanie par la Jordanie et de la bande de Gaza par l'Egypte. La reconnaissance de l'OLP marque ainsi une volonté d'encadrement du mouvement indépendantiste par l'affaiblissement du Fatah, autre mouvement nationaliste palestinien qui s'affirme comme un acteur central dans les années 1980. La division du nationalisme palestinien instrumentalisée

par la Ligue arabe permet de repousser une unité qui verrait à terme la création d'un Etat palestinien donc un concurrent économique dans la région.

Les différentes guerres qui ont touché la région fragilisent l'organisation notamment les deux guerres du Golfe entre 1990 et 2011. La première guerre du Golfe divise les Etats membres de la Ligue puisque le sommet du Caire en 1990, organisé en urgence le 9 août condamne l'Irak mais à une faible majorité. Les Etats membres du Conseil de coopération des Etats du Golfe votent pour la condamnation alors que les membres du Conseil de coopération arabe votent contre (Yémen, OLP et Jordanie). Ce manque d'unanimité montre les divisions internes de la ligue arabe, en incapacité d'afficher un front uni. La 2ème guerre du Golfe, guerre d'Irak, est également source de divisions puisque la ligue condamne toute frappe sur l'Irak mais les Emirats Arabes Unis appellent toutefois Saddam Hussein à démissionner. De plus, aucune sanction n'est imposée aux pays rejoignant la coalition américaine malgré l'invasion de l'Irak. L'image de l'organisation est finalement érodée en 2009 lorsque la Ligue refuse d'arrêter Omar El-Bechir lors d'un sommet alors qu'il est poursuivi par la Cour internationale pénale pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

Finalement la Ligue des Etats arabes s'affiche comme une organisation qui promeut un panarabisme dans une région où les Etats sont en construction au lendemain de la 2GM. Ce panarabisme est toutefois contrecarré par la souveraineté étatique et des jeux d'influence qui divisent les Etats membres de l'organisation. L'ingérence des puissances étrangères et la normalisation des relations avec Israël de certains Etats mettent à mal un panarabisme encore flou. Les accords d'Abraham de 2020 et la reconnaissance d'Israël par le Maroc la même année témoignent de ce désagrégement de la ligue.

Problématique : En quoi cette ligue qui tente de prôner un panarabisme est entachée par des conflits et une structure complexe qui font d'elle une organisation dite "quasi-moribonde" selon Sylvain Cypel ?

PLAN DÉTAILLÉ :

I - Une organisation prônant un panarabisme dès sa création.

- 1) Contexte de création (1er organisation internationale, après-guerre...)
- 2) Une opposition à l'Etat d'Israël comme facteur d'unité
- 3) Un anticolonialisme face aux puissances européennes

II - Une structure complexe au cœur des jeux d'influence.

- 1) Les institutions de la Ligue et leur multiplication
- 2) Des oppositions entre membres liées au contexte international
- 3) La création d'autres organisations concurrentes de la Ligue (OCI, CCEG...)

III - Des conflits et tensions qui entravent son fonctionnement.

- 1) Une opposition à Israël qui se désagrège et vecteur de divisions
- 2) Des guerres qui divisent et une incapacité d'initier la résolution des conflits

LES SOURCES :

- BOUTROS (Boutros-Ghali), "La crise de la Ligue Arabe", revue *l'Annuaire Français de droit international*, n°21-2, 1968, p.87-137
- CARRÉ (Olivier), "La Ligue des États arabes", *Revue française de science politique*, n°14, 1971, p.362-381
- CHAMES-EDDINE (Imane-Hélène), *Le Moyen-Orient, les années 1980*, 2017
- CORM (Georges), *Le Proche-Orient éclaté 1956-2012*, 2012
- FILIU (Jean-Pierre), *Le milieu des mondes, une histoire laïque du Moyen-Orient de 395 à nos jours*, 2021